

## BM1 - Droit

Date	29 avril 2023
Horaire	09h00 à env. 17h00
Lieu	Centre de formation de la Rama, route de la Rama 1, 1053 Cugy
Référente	Me Jana Burysek, avocate, membre du tribunal d'association de la SCS
Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>• Législation autour du chien</li><li>• Gestion professionnelle d'un ou plusieurs chiens</li></ul>

Coût **CHF 120.00** pour les membres ARECR  
**CHF 150.00** pour les membres SCS  
**CHF 300.00** pour les non-membres  
Inclus support de cours et carnet de formation.

Remarques Il s'agit d'un module obligatoire pour la formation FSIFP Eleveur, FSIFP Pension, Dog sitter et responsable d'élevage SCS. Il est aussi reconnu comme formation continue pour les éleveurs, les responsables d'élevage, les moniteurs SCS. Le module est ouvert à toutes les personnes intéressées.

Délai d'inscription 17 avril 2023

Une confirmation d'inscription sera envoyée par email après le délai d'inscription avec le programme du jour. Vous recevrez la facture par la poste. **Afin de bénéficier du tarif réduit SCS, ou ARECR veuillez joindre une copie de votre carte de membre ARECR ou SCS actuelle.**

BM1 Droit

Nom Prénom  
Rue N° postal,  
lieu  
E-Mail N° de tél :

Formation choisie :

Eleveur  Pension  autre:

Lieu, date : Signature :

Si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le cours après le délai d'inscription. En cas de désistement jusqu'à 5 jours avant le cours, un montant de 80.00 sera facturé. En cas d'annulation plus tardive ou d'absence non excusée au cours, le montant intégral reste dû. L'annulation doit être faite par écrit.

Merci de renvoyer le bulletin d'inscription à:  
ARECR, Danièle Waeber, chemin de la Forêt 4, 1026 Echandens  
Ou: [daniele.waeber@chien.ch](mailto:daniele.waeber@chien.ch)